

Y a-t-il deux « Jean » ?

Un chercheur soutient que l’auteur du quatrième Évangile n’est pas l’apôtre pêcheur de Galilée. La thèse contredit l’Œuvre — et devient son procès.

D’après une discussion de la rubrique « Authenticité de l’Œuvre »

Un intellectuel catholique, Jean Staune, vient présenter sur le forum son livre *Jésus, l’enquête*. Sa thèse : le « disciple que Jésus aimait », auteur du quatrième Évangile, ne serait pas Jean fils de Zébédée, l’humble pêcheur galiléen de l’Œuvre, mais un autre Jean — « Jean l’Ancien », prêtre judéen du Temple de Jérusalem. Il y aurait donc *deux* Jean. Or l’Œuvre de Maria Valtorta n’en connaît qu’un. Le forum est directement mis en cause, et le débat, d’abord historique, se mue vite en un procès de l’Œuvre elle-même — sur fond d’accusations réciproques d’hérésie et de sectarisme, que la modération devra plusieurs fois tempérer.



Les disciples Pierre et Jean courant au sépulcre — Eugène Burnand (1898). Dans le quatrième Évangile, le disciple bien-aimé devance toujours Pierre : cette « préséance » est l’argument que Jean Staune juge le plus fort en faveur de deux personnages distincts.

Domaine public — Wikimedia Commons.

Sommaire

I. Une enquête, deux Jean	3
II. La bataille des Pères	3
III. Pierre toujours « un train de retard »	4
IV. Qui était admis à la Cène ?	5
V. Un Judéen au pied de la Croix ?	6
VI. Le procès de l'Œuvre	7
VII. Hérésie, secte, ou question ouverte ?	7
Commentaire de l'IA — la solidité des arguments	8

I. Une enquête, deux Jean

La thèse se veut une enquête, au sens presque policier du terme, conclue « au-delà de tout doute raisonnable » :

j'ai écrit un ouvrage « Jésus l'enquête » qui démontre au delà de tout doute raisonnable que Jean L'évangéliste ne peut pas être le fils de Zébédée MAIS que c'est bien le disciple principal de Jésus !

— Jean Staune, l'auteur du livre

L'argument central est frappant : dans le quatrième Évangile, l'auteur ne se nomme jamais et connaît une foule de détails judéens — il est de plain-pied chez le Grand Prêtre, note les fautes de grec de Pilate. Staune y voit un prêtre du Temple, un notable de Jérusalem, non un pêcheur du lac. Et il compare l'objection qu'on lui oppose — comment l'apôtre Jean pourrait-il être absent de son propre Évangile ? — à une invraisemblance :

si vous lisez un livre de 500 pages sur la IIème Guerre Mondiale, et que ce livre ne mentionne jamais le nom de Hitler, c'est que vous ne lisez pas un livre sur la IIème Guerre Mondiale, mais sur une autre guerre !

— Jean Staune

Il revendique une méthode d'économie — une seule hypothèse (Jean = prêtre judéen) expliquerait une dizaine de faits d'un coup, là où la thèse traditionnelle devrait multiplier les explications, à la manière des « épicycles » du système de Ptolémée. Et il rappelle que sa position est soutenue par nombre d'exégètes catholiques reconnus.

II. La bataille des Pères

Le débat se joue d'abord sur les textes anciens. Staune avance son « premier éléphant » : aucun Père, avant l'an 220, n'attribue explicitement le quatrième Évangile à Jean fils de Zébédée. Il lit chez Papias (via Eusèbe) la trace de *deux* Jean — l'apôtre, évoqué au passé, et « le presbytre Jean », au présent —, et rappelle que les épîtres johanniques sont signées « Moi, l'Ancien ».

Les défenseurs répondent que le silence sur le nom ne vaut pas silence sur la qualité : dès le IIe siècle, Tertullien, Irénée, Clément d'Alexandrie appellent Jean « apôtre » — terme réservé aux Douze —, et Irénée désigne l'auteur comme « le disciple qui a reposé sur la poitrine du Seigneur », donc un convive de la Cène. Ils objectent que la lecture d'un seul Jean chez Papias est « tout à fait possible », et que le témoignage d'Irénée remonte à Polycarpe, disciple direct de Jean.



Saint Jérôme écrivant — Le Caravage (v. 1605). Papias, Irénée, Polycrate, Eusèbe : tout le litige historique tient à la lecture des Pères — que chaque camp interprète en sens opposé.

Domaine public — Wikimedia Commons.

III. Pierre toujours « un train de retard »

C'est l'argument que Staune juge le plus solide. Dans le quatrième Évangile, le disciple bien-aimé précède constamment Pierre : il devient disciple avant lui, le fait entrer chez le Grand Prêtre, arrive et croit le premier au tombeau, reconnaît le premier le Ressuscité. Or, dans les autres Évangiles et les Actes, Jean est toujours cité après Pierre, et c'est Pierre qui parle. Deux relations inverses, conclut-il, trahissent deux personnes différentes.

Les défenseurs y voient au contraire la loi de complémentarité des Évangiles : chaque évangéliste apporte ce que les autres taisent (Jean compte des dizaines de scènes propres), sans se contredire. Que le quatrième Évangile mette en avant le témoin qui l'a écrit ne prouve pas qu'il soit un autre homme — seulement qu'il raconte de son point de vue.

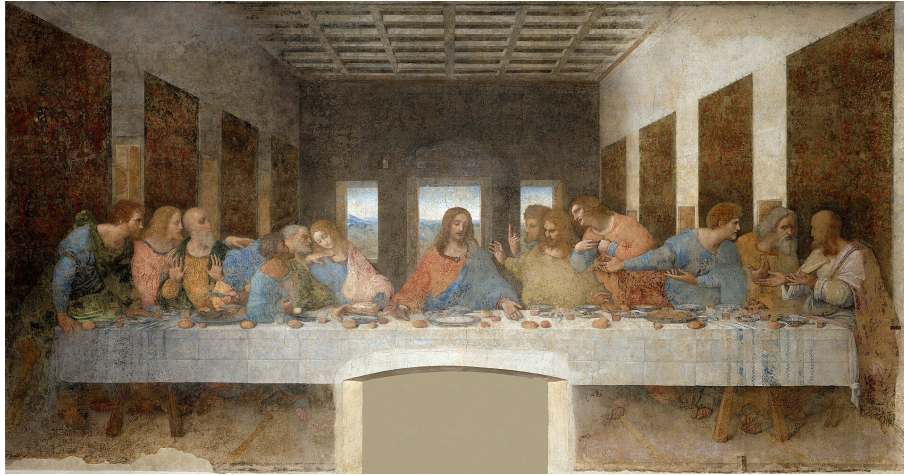


Saint Jean l'Évangéliste à Patmos — Diego Vélasquez (v. 1618). Derrière l'aigle et le livre, la question du fil : la même main a-t-elle tenu la rame en Galilée et la plume du quatrième Évangile ?

Domaine public — Wikimedia Commons.

IV. Qui était admis à la Cène ?

Staune place le disciple bien-aimé — un notable judéen — comme hôte du Cénacle, « chez untel », et convive de la Cène sans être des Douze. Les défenseurs répliquent par une lecture serrée du texte. La Cène était réservée aux Douze : Jésus y ordonne prêtres ses convives (« Prenez et mangez-en tous »), et n'y admit ni un « ami par politesse » ni même sa propre Mère. Quant à « l'un des Douze qui me trahira », il désigne Judas — non un treizième convive. Et si le maître de maison avait été l'intime disciple, Jésus n'aurait pas eu besoin de signes prophétiques (l'homme à la cruche) pour que les apôtres trouvent la salle.

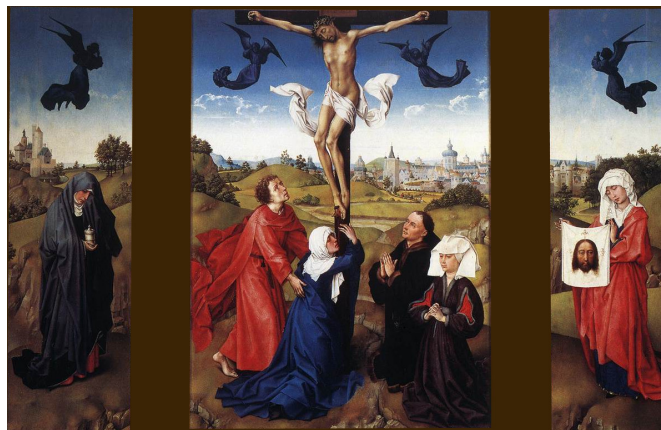


La Cène — Léonard de Vinci (v. 1497). « Prenez et mangez-en tous » : les défenseurs tiennent le repas pour strictement réservé aux Douze — un argument-clé contre l'idée d'un treizième convive judéen.

Domaine public — Wikimedia Commons.

V. Un Judéen au pied de la Croix ?

Autre pièce du dossier : au Golgotha, soutient Staune, aucun Galiléen n'était présent — seulement des Galiléennes, que leur sexe protégeait. Le disciple debout près de la Croix serait donc un Judéen, un homme du Sanhédrin « qui ne risque rien ». Pressé, il concède toutefois un point de fait : il y avait bien des Galiléennes — un rare terrain cédé. Les défenseurs objectent qu'un ami déclaré de Caïphe, se tenant ostensiblement aux côtés de la Mère du condamné sous les yeux du Sanhédrin, serait tout aussi invraisemblable ; et que les femmes ne voyageaient pas seules — pères, frères et époux les accompagnaient.



La Crucifixion (détail) — Rogier van der Weyden (v. 1445). « Femme, voici ton fils » : l'identité du disciple debout au pied de la Croix — Galiléen ou Judéen — est l'un des points les plus disputés du fil.

Domaine public — Wikimedia Commons.

VI. Le procès de l'Œuvre

La discussion aurait pu rester exégétique. Mais Staune joint à sa réponse une annexe entière visant l'Œuvre elle-même, qu'il tient pour un témoin non fiable : le « Christ » de Maria Valtorta se contredirait sur l'évolution, la Cène se tiendrait chez Lazare (pourtant menacé de mort), Jésus porterait la croix entière quand les condamnés ne portaient que la traverse, et le dialogue de la crucifixion (« Maman » — « mon trésor ») trahirait un décalage psychologique. Il n'hésite pas à retourner la provocation :

Si quelqu'un est proche des affabulations de type Da Vinci code il me semble que c'est Maria Valtorta non ?

— Jean Staune

Les défenseurs répondent point par point — Lazare possédait des biens à Jérusalem et pouvait loger la Cène ; des aires de séchage du poisson ont été retrouvées là où l'Œuvre les situe ; « monstre » est une métaphore. Surtout, l'un d'eux résume ce qu'est l'Œuvre à leurs yeux, ni treizième Évangile ni concurrente de la Bible :

L'oeuvre de Maria Valtorta n'est pas l'annonce d'un nouvel Evangile, mais une nouvelle annonce de l'Evangile éternel.

— François-Michel, défenseur

Fait notable, un défenseur refuse même l'argument-massue habituel — les milliers de détails exacts de l'Œuvre :

l'argument de la science ou de l'érudition ne vaut pas car un esprit déchu peut faire tout cela les doigts dans le nez.

— Marc D., défenseur

L'exactitude, admet-il, ne prouve pas l'origine divine — une lucidité rare dans ce genre de débat.

VII. Hérésie, secte, ou question ouverte ?

Le ton, lui, se durcit. On traite Staune d'« hérétique » et de « gnostique » ; il rend la monnaie en qualifiant le forum de « secte » avec laquelle « il n'y a pas réellement de débat possible ». Mais plusieurs voix rappellent une donnée décisive : l'Église n'a jamais défini solennellement

l'identité de l'auteur du quatrième Évangile. La thèse des deux Jean, portée aussi par des exégètes catholiques, n'est donc pas en soi une hérésie — et ne peut, à l'inverse, être « opposée » à l'Œuvre comme une réfutation. Plus de deux ans après, une intervenante rouvre le fil pour tenter de réconcilier les adversaires :

ni lui n'avait besoin d'elle pour soutenir sa thèse, ni vous de la démolir pour défendre la vôtre... vous menez en réalité tous deux le bon combat, la quête de la vérité tout entière rendant libre.

— Isa l'Abeille, intervenante

Le fil s'achève ainsi : sans conclusion partagée, mais sur un appel à distinguer la recherche de la vérité du combat des personnes.

Commentaire de l'IA — la solidité des arguments

Cette dernière section est ajoutée par l'assistant qui a établi la synthèse. Contrairement au reste de l'article, qui rapporte le débat sans y prendre part, elle porte un jugement — mais uniquement sur la solidité argumentative des positions : leur cohérence logique, leur rigueur, leur usage des sources. Elle ne juge ni la foi des intervenants, ni l'authenticité de l'Œuvre de Maria Valtorta, ni les personnes réelles nommées, qui échappent à ce type d'analyse.

Deux questions qu'il faut séparer

La grande faiblesse du fil — des deux côtés — est de mêler deux débats indépendants. Le premier est historique et légitime : qui a écrit le quatrième Évangile ? C'est une question ouverte, que l'Église n'a pas tranchée et sur laquelle des catholiques sérieux divergent ; la thèse des « deux Jean » y est une hypothèse recevable, défendue avec érudition. Le second est apologétique : l'Œuvre de Maria Valtorta est-elle fiable ? Or l'un ne règle pas l'autre. Si l'identité de l'auteur n'est pas un point de foi, alors l'Œuvre ne saurait être « réfutée » parce qu'elle prend parti — et c'est le défenseur le plus lucide du fil qui le dit, en rappelant que le magistère n'a rien défini. Symétriquement, prouver que l'Œuvre se trompe sur un détail ne prouverait pas la thèse historique.

Ce que vaut l'enquête

Sur le terrain historique, l'argumentation de Staune est réelle et parfois forte : le silence sur le nom avant 220, la double mention de Papias, la préséance systématique du disciple bien-aimé sur Pierre dans le seul quatrième Évangile sont des faits qui appellent une explication. Ses adversaires y répondent sérieusement — le sens technique d'« apôtre », la loi de complémentarité, la chaîne Polycarpe-Irénée — mais aucune des deux parties ne « démontre » sa conclusion : le dossier reste, honnêtement, indécidable en l'état. Là où Staune surargumente,

c'est en présentant comme une certitude « au-delà de tout doute raisonnable » ce qui demeure une hypothèse ; et l'analogie de Hitler, brillante, prouve moins qu'elle ne suggère — un auteur peut taire son nom par humilité sans cesser d'être présent.

Ce que valent les réponses

Les défenseurs sont convaincants quand ils restent sur le texte (la Cène réservée aux Douze, l'in vraisemblance d'un ami de Caïphe au Golgotha) et remarquables quand ils refusent la facilité — reconnaître qu'un « esprit déchu » pourrait produire une érudition parfaite désamorce l'argument le plus surjoué du valtortisme. Ils s'affaiblissent en revanche dès qu'ils glissent à l'invective : traiter l'adversaire d'« hérétique » ou de « gnostique » sur une question que l'Église laisse ouverte, c'est confondre une opinion licite avec une faute contre la foi. L'accusation la plus juste du fil est peut-être celle, réciproque, que se renvoient les deux camps : chacun reproche à l'autre de raisonner en cercle depuis sa conviction de départ.

Verdict, strictement argumentatif

Match nul sur le fond historique : la thèse des deux Jean n'est ni prouvée ni absurde, et le fil ne pouvait pas la trancher. Le vrai gagnant est un principe, énoncé par les intervenants les plus mesurés : une question exégétique ouverte n'est pas un test d'orthodoxie, et l'exactitude d'un texte ne prouve pas sa provenance. Reste une leçon de méthode, valable pour tous : on ne défend pas une conviction — fût-elle juste — en transformant un débat d'érudition en procès d'intention. Le mot de la fin revient à celle qui, deux ans plus tard, refuse de choisir entre « démolir » et « défendre » : la recherche de la vérité n'a pas besoin d'un vaincu.

Article établi à partir d'un fil de discussion public du Forum Maria Valtorta (« Il y a deux « Jean » et arguments contre l'Œuvre de Maria Valtorta », rubrique « Authenticité de l'Œuvre », 97 messages). Le contradicteur, auteur d'un ouvrage publié, y intervient sous son nom pour défendre sa thèse ; ses propos et ceux des autres intervenants sont cités tels qu'ils figurent sur le forum. La thèse historique sur l'auteur du quatrième Évangile est une hypothèse exégétique discutée, que le Magistère n'a pas tranchée ; le présent texte l'expose sans l'endosser ni la condamner, et ne préjuge pas davantage de l'authenticité de l'Œuvre de Maria Valtorta. Les qualificatifs polémiques échangés (« hérétique », « gnostique », « secte ») engagent leurs seuls auteurs ; les invectives personnelles écartées par la modération n'ont pas été reprises. Les passages attribués à l'Œuvre, à l'Écriture et aux Pères reprennent la formulation des participants, sans collationnement avec les éditions critiques.

Crédits iconographiques. Toutes les illustrations proviennent de Wikimedia Commons et appartiennent au domaine public : *Les disciples Pierre et Jean courant au sépulcre* (Eugène Burnand, 1898) ; *Saint Jérôme écrivant* (Le Caravage, v. 1605) ; *Saint Jean l'Évangéliste à Patmos* (Diego Vélasquez, v. 1618) ; *La Cène* (Léonard de Vinci, v. 1497) ; *La Crucifixion* (Rogier van der Weyden, v. 1445). Reproduites au titre du domaine public.